



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

DES INFIRMIER(E)S (H/F) POSTES PERMANENTS

PÔLES DE PSYCHIATRIE ADULTE

TEMPS PLEIN

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur des soins Faisant Fonction
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN
☎ 05.62.99.54.30 ou 54.31
secretariat.direction.soins@ch-lannemezan.fr

Mission générale du poste :

I – IDENTIFICATION DU POSTE :

Titre de la fonction : INFIRMIER(E) D.E

Etablissement : Hôpitaux de LANNEMEZAN

Service : Unités d'Admission de Psychiatrie Adulte (secteur fermé ou ouvert)

Adresse : 644, route de Toulouse
BP 90167
65308 LANNEMEZAN CEDEX

Téléphone : 05.62.99.54.31. (Secrétariat direction des soins)

Rattachement hiérarchique :

Directeur de l'établissement
Directeur des Soins FF
Cadre Supérieur de santé du pôle concerné
Cadre de santé Unité d'admission

I- LIAISONS FONCTIONNELLES :

- Médecins, Cadres du pôle et de tous les pôles, autres professionnels paramédicaux pour le suivi des personnes soignées.
- Services prestataires dans l'institution (Pharmacie- services administratifs- secrétariats médicaux-Bureau des entrées-standard-DIM- service informatique...) pour assurer le fonctionnement des unités de soins
- Infirmiers d'autres services et secteurs de soins pour assurer la continuité des soins lors des transferts des personnes soignées, et différents examens ou soins.
- Travailleurs sociaux afin d'optimiser le parcours patient
- Instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires

POSTE / SERVICE	MOTIF
<i>INTERNES AU SERVICE :</i> - Cadre supérieur de santé, cadre de proximité - Médecins - Aides-soignants - ASH - Secrétariat - Assistante sociale - Psychologues - Stagiaires	- Coordination et organisation des activités de soins - Participation à l'élaboration du projet de soin du patient - Mise en œuvre du rôle prescrit - Mise en œuvre du rôle propre - Travail de collaboration, de coordination et de continuité des soins dans la prise en charge holistique du patient - Suivi du dossier patient, archivage, programmation de rendez-vous... - Prise en charge sociale et participation à l'organisation de la sortie du patient en lien avec le projet de soin - Accueil et encadrement pédagogique des stagiaires
<i>INTERNES AU CENTRE HOSPITALIER :</i> - Professionnels autres unités - Médecins consultants - EMDSP - EMG - Services Techniques, logistiques - Pharmacie - DIM - Equipe opérationnelle Hygiène - Qualité - Bureau des entrées, standard - Représentants du culte - Instances institutionnelles	- Travail de coopération afin d'assurer la continuité des soins, la sécurité et la qualité dans le parcours patient - Entretien du matériel, des locaux - Commandes matériel (hôtelier, repas,...) - Gestion des médicaments, des dispositifs médicaux - Gestion de l'activité et informatique - Gestion des risques (hygiène, protocoles...) - Amélioration, suivi qualité - Respect des droits et souhaits des patients

EXTERNES : - familles, entourage du patient, mandataires... - Médecins et IDE libéraux - Laboratoires - Etablissements de santé : Hôpitaux, SSR, EHPAD, HAD... - IFSI, IFAS....	- Travail de coopération avec les différents partenaires dans le parcours de soins du patient - Accompagnement professionnel des futurs soignants (IDE, AS...)
---	---

II – CONTENU DU POSTE :

Définition :

Evaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins ; concevoir et définir des projets de soins personnalisés ; planifier des soins, les prodiguer et les évaluer, mettre en œuvre des traitements.

Spécificités :

Prise en charge de patients présentant des troubles psychiatriques en provenance du service des urgences, des CMP, HDJ, CATTP, de consultations avec médecins spécialistes ou généralistes, de structures de soins ou hébergement, du domicile...

III - TACHES PRINCIPALES :

Elaboration du projet de soins et du plan de traitement du patient, de la personne.

Identification, recensement des besoins et des attentes des patients, spécifiques à son domaine

Surveillance de l'état de santé des personnes dans son domaine d'intervention

Réalisation de soins spécifiques à son domaine d'intervention

Assistance technique pour la réalisation des soins, spécifique au domaine d'activité

Rédaction et mise à jour du dossier patient, dans son domaine d'activité

Réalisation d'études, de travaux de synthèse, relatifs à son domaine d'activité

Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, etc.)

Conseils et éducation thérapeutiques, relatifs a son domaine d'activité.

Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)

IV – NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE :

Responsable de ses actes relevant du rôle propre et de l'exécution des prescriptions établies

Planifie ses congés sous la responsabilité du cadre de santé

V - EXIGENCES :

• Horaires :

☞ **Roulement en cycle 4/2 - nuits incluses dans le roulement**

☞ **Postes de matin et d'après-midi : 7h46 de travail effectif**

Horaires matin : 6h44-14h30

Horaires AM : 14h00-21h46

☞ **Poste de nuit : 9h14 de travail effectif**

Horaires nuit : 21h38-6h52

- Relationnelles :

Contact avec le patient : maintenir la distance thérapeutique (ex : tutoiement), gérer les situations de crise...

Contact avec le public : familles etc...

Travail en équipe : fédérateur, novateur

Hiérarchique : relation professionnelle adaptée

Situation psychologiquement éprouvante : gestion du stress et des émotions nécessaire

- Générales :

Equilibre psychique

Respect d'autrui et des idées, acceptation des différences

Disponibilité et rigueur dans les horaires

VI - EVOLUTION DU POSTE :

Possibilité de mobilité selon ligne de mobilité:

- En intra-hospitalier : psychiatrie adulte (unité d'admission, unités de réhabilitation), pédopsychiatrie, psychogériatrie, pôle médico-social (MAS, FAM), pôle personnes âgées (USLD, SMR, EHPAD), pôle MCUP (médecine, chirurgie...),
- En extra-hospitalier : CMP adulte et enfant, CATTP, hôpitaux de jour, UAMP, USMP.

Possibilité d'accéder :

- A la fonction cadre de santé après 4 ans d'activité infirmier et obtention du diplôme en IFCS.
- Aux spécialités de la fonction infirmier(e) D.E. : IADE, IBODE, IPA.

VII - PROFIL REQUIS :

Connaissances :

- de la législation professionnelle (décret de compétence et règles professionnelles)
- des droits et devoirs des usagers (loi du 04 mars 2002)
- des droits et protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques (loi du 5 juillet 2011)
- des pathologies spécifiques à l'unité, des problèmes de santé et des techniques de soins qui en découlent
- de l'organisation et de l'organigramme de la structure hospitalière

Compétences professionnelles :

- en soins techniques (divers et réactualisés selon les limites de la fonction)
- en techniques de relations d'aide
- en capacités d'analyse et de synthèse (démarche mentale et restitution écrite)
- en gestion de son travail quotidien (organisation et planification efficiente)

Qualités relationnelles :

- Maîtrise de soi, respect de l'autre, écoute, compréhension, sens de l'observation, loyauté, dynamisme, esprit d'équipe, adaptabilité, rigueur.

Savoirs faire requis :

Analyser et évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétences	Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétences
Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins	Évaluer les Pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétences. S'inscrire dans une dynamique d'approfondissement et d'amélioration des connaissances
Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétences	Identifier et analyser des situations d'urgence spécifiques à son domaine de compétences et définir les actions
Concevoir, formaliser et adapter des procédures, protocoles, modes opératoires et consignes relatives à son domaine de compétences	Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives et préventives

Savoirs être :

- Être méthodique et organisé dans l'espace et le temps
- Avoir le sens de l'observation
- Être capable de gérer des situations complexes : situation d'urgence, accompagnement des familles...
- Être respectueux des personnes
- Être capable de travailler en autonomie et faire preuve d'initiative dans l'organisation du travail
- Être capable de travailler en équipe pluridisciplinaire

Connaissances associées

Soins	Hygiène hospitalière
Communication et relation d'aide	Gestion du stress
Méthodologie d'analyse de situation	Gestes et postures – manutention
Médicales générales et scientifiques en fonction du domaine d'activité	Droit des patients
Méthodes de recherche en soins	

VIII - NIVEAUX REQUIS :

Formation initiale :

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Diplôme d'Etat d'Infirmier de Secteur Psychiatrique

Exigences particulières :

- Expérience en milieu psychiatrique souhaitée
- Implication dans la démarche de certification